



**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION  
CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT**

541, avenue du Parc, Valcourt (Qc) J0E 2L0  
Tél. : 450-532-1900 Téléc. : 450-532-6093

---

**AVIS PUBLIC  
D'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT**

---

**AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS DE :**

**BONSECOURS  
MARICOURT  
RACINE**

**CANTON DE VALCOURT  
LAWRENCEVILLE  
VILLE DE VALCOURT**

Conformément aux dispositions des articles 468.38 de la *Loi sur les Cités et Villes* et 607 du *Code Municipal du Québec*, prenez avis, que lors d'une séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, tenue le 11 août 2021 à son siège social situé au 541 avenue du Parc à Valcourt, la Régie a adopté le règlement portant le numéro 014 décrétant l'achat d'un camion autopompe et un emprunt pour en acquitter le coût au montant de 820 000\$ financé sur une période de dix (10) ans.

Tout contribuable des municipalités de Bonsecours, Maricourt, Racine, Canton de Valcourt, Lawrenceville et de la Ville de Valcourt peut s'opposer à l'approbation du règlement par le Ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation en transmettant à ce dernier son opposition écrite au cours de la période de trente (30) jours qui suit la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Centre de gestion documentaire et du registraire  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (QC) G1R 4J3

Donné à Valcourt, ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021.

Célyne Cloutier  
Secrétaire-trésorière